

2ème Appel à projet – Prévention et promotion de la santé

Vous avez envie de mettre en œuvre une nouvelle mesure au sein de votre commune en lien avec la prévention et la promotion de la santé ? Un nouveau projet vous tient à cœur pour le bien-être de vos habitant-e-s ?

Alors n'attendez plus et participer à l'appel à projet, pour obtenir un soutien financier cantonal.

Montant de la subvention à obtenir

50% des coûts*, jusqu'à un montant maximum de CHF 5'000.- pour un projet communal

50% des coûts*, jusqu'à un montant maximum de CHF 10'000.- pour un projet intercommunal

* les ressources humaines des employés communaux pouvant être valorisées.

Votre mesure devra remplir les critères suivants pour participer :

- Concerner une activité de prévention et de promotion de la santé globale (favoriser l'information par exemple).
- Et/ou être en lien avec les thèmes des programmes cantonaux soutenus par Promotion santé suisse : alimentation & activité physique, prévention des chutes chez les seniors, santé mentale (au sens large de bien-être psychique et social, promotion du lien social et de la solidarité au sein de la commune, etc.).
- Être une nouvelle mesure au sein de votre commune. Les mesures pour accomplir les tâches habituelles de la commune ne seront pas retenues.
- Être pérenne sur 3 ans ou ponctuelle et refaite au minimum une fois dans les 3 ans.
- Seront privilégiés les projets dans une stratégie globale définie, ainsi que ceux s'adressant également, de manière directe ou indirecte, aux personnes de 65+. L'appel à projets concerne également les actions visant à anticiper et atténuer les conséquences de la crise sociale qui suit la crise sanitaire et permettant de bien gérer les suites de la crise.
- Le porteur de projet doit être une ou plusieurs communes/régions du canton de Neuchâtel.
- Un double subventionnement cantonal n'est pas possible.

Les dossiers sont à envoyer au plus tard le 4 septembre 2020 – Des informations complémentaires ainsi que le formulaire de participation à l'appel à projet sont à télécharger sur la page <https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/prevention/Pages/Communes.aspx>

Pour plus d'information concernant le domaine de la prévention et promotion de la santé, nous vous invitons à vous rendre sur www.ne.ch/promotionsante

